Accusé de réception en préfecture
068-200066058-20250625-20250625p16-DE
Date de télétransmission : 01/07/2025
Date de réception préfecture : 01/07/2025

SAINT-LOUIS AGGLOMERATION

Délibération du Conseil de Communauté

Extrait du registre des délibérations du Conseil de Communauté

Membres élus	:	78
Membres en fonction	:	78
Membres présents	:	53
Membres absents	:	25
Procurations	:	11

Séance du 25 juin 2025
L'an deux-mille-vingt-cinq, le mercredi 25 du mois de juin à 18 h 00, le Conseil de Communauté, légalement convoqué, s'est réuni au Centre de Secours Principal des Trois Frontières, sous la Présidence de M. Jean-Marc Deichtmann, Président de Saint-Louis Agglomération

Date de convocation	:	19/06/2025
Date de transmission	:	01/07/2025
Date de mise en ligne	:	02/07/2025

Présents :
M. ADRIAN Daniel, Mme BACH Céline, M. BACHMANN Florian, M. BERNASCONE Gilbert, M. CAPON Patrick, Mme CHAPPEL Josiane, Mme CHOQUET Sylvie, M. DEICHTMANN Jean-Marc, M. DELMOND Max, Mme DINTEN Françoise, M. FUCHS Gilbert, M. FUCHS Serge, Mme GERTEIS Stéphanie, M. GINDER Philippe, M. GISSY Bertrand, Mme HELGEN Sandrine, M. JUCHS Bernard, M. KANNENGIESER Bernard, M. KASTLER André, Mme KIBLER-KRAUSS Sabine, M. KNIBIELY Philippe, Mme KUNTZ Valérie, M. LATSCHA Gaston, Mme LEFEBVRE Martine, M. LITZLER Thierry, M. MEYER Jean-Paul, M. MILINTENDA Carmelo, M. MULLER Jean-Luc, Mme MUTH Sandra, M. PFENDLER Pierre, M. PISARONI Gabriel, Mme RAMASSAMY-BELLAMY Thurianne, M. RIBSTEIN André, M. RODDE Stéphane, Mme ROSSE Christiane, M. ROUDAIRE Joël, M. SCHACHER Francis, M. SCHICCA Daniel, M. SCHICKLIN Julien, Mme SCHMIDIGER Pascale, M. SCHMITTER Bernard, Mme STRAUMANN-HUMMEL Jocelyne, M. STRIBY Patrick, Mme TCHEKOUTIO-TAISNE Aline, Mme TRENDEL Isabelle, M. TSCHAMBER Yves, M. TURRI Pascal, Mme WILLER Christèle, Mme WOGENSTAHL Nadine, M. WOLGENSINGER André, Mme ZAKRZEWSKI Valérie, M. ZELLER Thomas, M. ZINNIGER Roger

Absents excusés :
M. BAUMLIN Christian (pouvoir à M. JUCHS Bernard), M. BOHLY Dominique (pouvoir à M. DEICHTMANN Jean-Marc), Mme CAZES Hélène, M. ECKES Raymond (pouvoir à Mme GERTEIS Stéphanie), M. FERON Jules (pouvoir à Mme ZAKRZEWSKI Valérie), Mme FERRANDEZ Françoise, Mme FRANCOIS Christine, M. GABRIEL Guillaume, Mme GANGLOFF Karin, M. GASSER Lucien (pouvoir à Mme LEFEBVRE Martine), M. KAHRIC Franck, M. KERN Gérard, M. MARTIN Anthony, M. MULLER Hubert, M. MUNCH Paul-Bernard, M. OTMANE Rémy, M. PILLERI Angelo, Mme RINQUEBACH Ariane (pouvoir à M. KANNENGIESER Bernard), M. SAVARY Nicolas (pouvoir à Mme CHOQUET Sylvie), Mme SCHMITT-MEYER Sandrine (pouvoir à M. MEYER Jean-Paul), Mme SFEIR Lola (pouvoir à Mme STRAUMANN-HUMMEL Jocelyne), M. SIBOLD Clément (pouvoir à M. ADRIAN Daniel), Mme SORET VACHET-VALAZ Rachel (pouvoir à M. TURRI Pascal), M. STRICH Vincent, M. UEBERSCHLAG André, M. WIEDERKEHR Denis,

Secrétaire de séance :
Mme SCHMIDIGER Pascale

Accusé de réception en préfecture
068-200066058-20250625-20250625p16-DE
Date de télétransmission : 01/07/2025
Date de réception préfecture : 01/07/2025

16ème QUESTION

Commande groupée d'arbres fruitiers de haute-tige et de petits fruits – Fixation du tarif de vente
(DELIBERATION n° 2025-101)

À la suite du succès des opérations de vente d'arbres fruitiers réalisées depuis 2018 à l'échelle de Saint-Louis Agglomération dans le cadre du GERPLAN, il est proposé de reconduire cette opération en 2025, sans le soutien financier de la Collectivité européenne d'Alsace. En effet, cette dernière a acté au mois de mars 2025 la suspension de certains projets, dont celui du GERPLAN.

Cette opération participe à la sauvegarde des vergers traditionnels, et par conséquent de la biodiversité, en offrant un refuge à une faune et une flore variées.

La commande s'adresse aux habitants du territoire de Saint-Louis Agglomération, ainsi qu'aux associations et communes qui peuvent profiter de tarifs avantageux pour l'achat de fruitiers de haute-tige et de petits fruits d'essences locales.

Il est proposé de fixer ce tarif à 15€ l'unité (arbre fruitier de haute tige) ou le lot (composé de 3 arbustes fruitiers), dans la limite de 5 unités ou lots par foyer ou personne morale. L'opération fera l'objet d'une commande groupée organisée par Saint-Louis Agglomération et intégrera une participation financière de l'Agglomération.

Les commandes pourront être passées à l'automne 2025 et les végétaux seront fournis par les pépinières GISSINGER situées à Rouffach, désignées par marché public, dans la limite du budget alloué à cette opération de 18 000 € TTC (crédits inscrits au 5150 – 60628).

Il est ainsi proposé au Conseil de Communauté :

- d'approuver la commande groupée d'arbres fruitiers de haute-tige et petits fruits aux conditions mentionnées ;
- de fixer le prix public de vente des arbres à 15€ l'unité pour les arbres fruitiers de haute tige ou pour le lot de 3 arbustes fruitiers ;
- d'autoriser le Président ou son représentant à prendre les dispositions nécessaires à l'exécution de la présente délibération.

Après délibération, le Conseil de Communauté

- approuve à l'unanimité ces propositions.

Pour extrait conforme,
Saint-Louis, le 27 juin 2025

La Secrétaire de séance,

Pascale SCHMIDIGER

Le Président,

Jean-Marc DEICHTMANN

SAINT-LOUIS AGGLOMÉRATION